

AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA REGION MOYENNE DURANCE

EXTENSION DU RESEAU DU THOR



DOSSIER POUR L'EXAMEN AU CAS PAR CAS

ANNEXE 10 - RISQUES MAJEURS NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

FEVRIER 2022

DEPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

COMMUNES DE SISTERON, BEVONS, VALBELLE ET NOYERS-SUR-JABRON



Cette analyse est basée sur les données du site Géorisques et les données disponibles dans les PLU.

1 SISTERON

➤ **Risques naturels**

Sur la commune de Sisteron, plusieurs risques naturels sont recensés par le DDRM (Dossier Départemental sur les Risques Majeurs). Il existe un plan de prévention des risques naturels (PPRN 04DDT20060010 – PPR SISTERON) commun pour les aléas Inondation, Mouvement de terrain, séisme (approuvé le 27/06/2014). Par ailleurs, la commune fait l'objet d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) : 26DREAL20180001 - PAPI intention BUECH, Inondation - Par ruissellement et coulée de boue et par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau (labélisation 06/07/2017, signature 31/05/2018).

Les risques identifiés sont :

- Inondation : Bien que le risque soit présent sur la commune, la zone des travaux sur Sisteron n'est pas concernée par les zones inondables de l'atlas des zones inondables (AZI), les travaux étant éloignés des abords du Jabron (cf. Carte 1 Interception du projet avec le zonage de l'AZI) ;
- Mouvement de terrain : La zone de travaux sur la commune n'est pas concernée par les mouvements de terrains répertoriés (éboulements) ;
- Séismes : aléa moyen sur toute la commune, la zone de travaux sur la commune est concernée, y compris le site du réservoir ;
- Cavités souterraines : La zone de travaux sur la commune n'est pas concernée (il s'agit de cavités naturelles surtout) ;
- Radon : potentiel faible ;
- Retrait-gonflement des argiles : la zone de travaux sur la commune est concernée par un aléa fort, y compris le site du réservoir ;
- Feu de forêt dans les massifs (non cartographié).

➤ **Risques technologiques**

Sur la commune de Sisteron, plusieurs risques technologiques sont identifiés par le DDRM :

- 1 site pollué ou potentiellement pollué, et 55 anciens sites industriels : la zone de travaux ne se situe pas à proximité de ces sites ;
- 10 installations classées et 4 installations rejetant des polluants. La commune de Sisteron dispose d'un PPR Technologique installations industrielles (04DREAL20140005 - PPRT de Sanofi à Sisteron : Effet thermique, Effet de surpression, Effet toxique, approuvé le 28/12/2011). La zone de travaux ne se situe pas à proximité de ces installations ;

- 2 canalisations de matières dangereuses : gaz naturel et Produits chimiques. Le projet ne les traverse pas, pas de travaux à proximité immédiate.

2 BEVONS

➤ **Risques naturels**

Sur la commune de Bevons, plusieurs risques naturels sont recensés par le DDRM (Dossier Départemental sur les Risques Majeurs) :

- Inondation : la commune a connu une crue pluviale en 1994 ayant causé des morts ou disparus. La zone des travaux sur la commune, proche du lit du Jabron, est en partie concernée par les zones inondables indiquées par l'AZI (cf. Carte 1 Interception du projet avec le zonage de l'AZI) ;
- Séismes : aléa modéré sur toute la commune, la zone de travaux sur la commune est concernée ;
- Radon : potentiel faible ;
- Retrait-gonflement des argiles : la zone de travaux sur la commune est concernée par un aléa moyen à fort ;
- Feu de forêt dans les massifs (non cartographié).

Il n'existe pas de plan de prévention des risques naturels sur la commune.

➤ **Risques technologiques**

Sur la commune de Bevons, seul le risque suivant est identifié par le DDRM :

- Pollution des sols, sis et anciens sites industriels (1) : la zone de travaux ne se situe pas à proximité de l'ancien site industriel (sans pollution des sols) PAC0400799.

3 VALBELLE

➤ **Risques naturels**

Sur la commune de Valbelle, plusieurs risques naturels sont recensés par le DDRM (Dossier Départemental sur les Risques Majeurs) :

- Inondation : la commune a connu une crue pluviale en 1994 ayant causé des morts ou disparus. La zone des travaux sur la commune, proche du lit du Jabron et de la Biaissee, est en partie concernée par les zones inondables indiquées par l'AZI (cf. Carte 1 Interception du projet avec le zonage de l'AZI) ;
- cavités souterraines : il existe des cavités naturelles sur la commune mais la zone des travaux n'est pas concernée ;



- Séismes : aléa modéré sur toute la commune, la zone de travaux sur la commune est concernée.
- Radon : potentiel moyen ;
- Retrait-gonflement des argiles : la zone de travaux sur la commune est concernée par un aléa moyen à fort ;
- Feu de forêt : la commune est en aléa moyen d'après l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral n°2013-1473 relatif à la prévention des incendies de forêts et des espaces naturels dans le département des Alpes-de-Haute-Provence et concernant le débroussaillage.

2013_07_04_AP-1473

Il n'existe pas de plan de prévention des risques naturels sur la commune.

➤ **Risques technologiques**

Sur la commune de Valbelle, aucun risque technologique n'est identifié par le DDRM.

4 NOYERS-SUR-JABRON

➤ **Risques naturels**

Sur la commune de Noyers-sur-Jabron, plusieurs risques naturels sont recensés par le DDRM (Dossier Départemental sur les Risques Majeurs) :

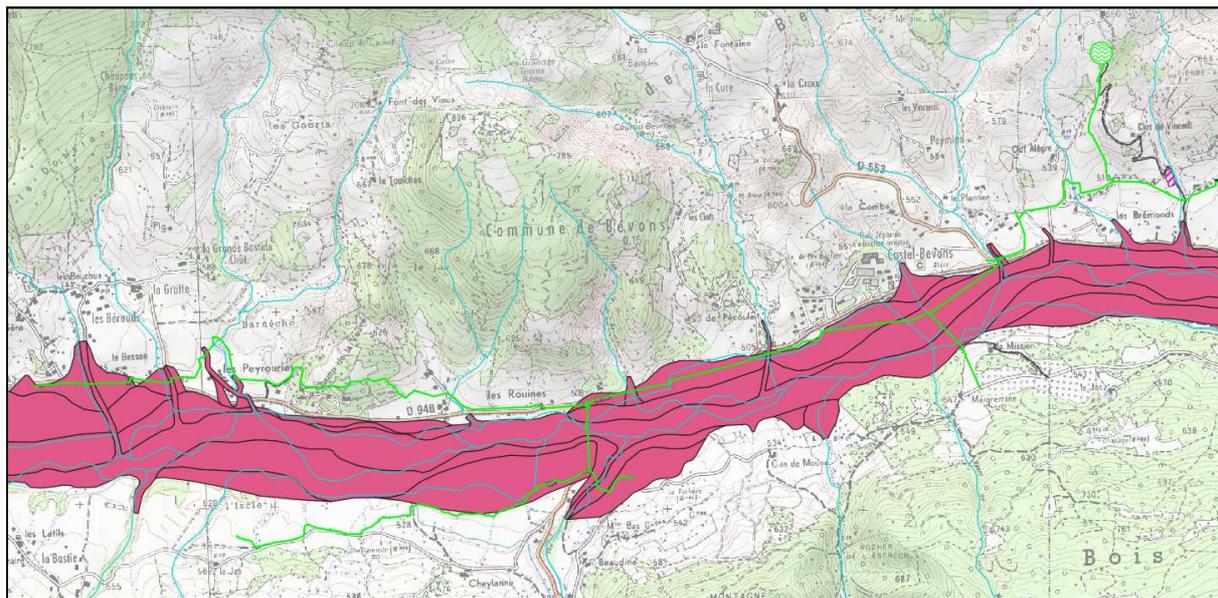
- Inondation : la commune a connu une crue pluviale en 1994 ayant causé des morts ou disparus. La zone des travaux sur la commune, proche du lit du Jabron, est en partie concernée par les zones inondables indiquées par l'AZI (cf. Carte 1 Interception du projet avec le zonage de l'AZI) ;
- mouvements de terrain : une zone de glissement est identifiée sur la commune mais se situe en dehors de la zone des travaux (à l'Ouest) ;
- cavités souterraines : il existe des cavités naturelles sur la commune mais la zone des travaux n'est pas concernée.
- Séismes : aléa modéré sur toute la commune, la zone de travaux sur la commune est concernée.
- Radon : potentiel faible ;
- Retrait-gonflement des argiles : la zone de travaux sur la commune est concernée par un aléa moyen à fort.
- Feu de forêt dans les massifs (non cartographié).

Il n'existe pas de plan de prévention des risques naturels sur la commune.

➤ **Risques technologiques**

Sur la commune de Noyers-sur-Jabron, seul le risque suivant est identifié par le DDRM :

- Pollution des sols, sis et anciens sites industriels (3) : le projet passe à proximité, de l'autre côté de la route, de l'ancien site industriel (sans pollution des sols) PAC0400426.



Carte 1 Interception du projet avec le zonage de l'AZI (Atlas des Zones Inondables)

5 BILAN DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES SUR LE TERRITOIRE DU PROJET

Risque	Niveau/type de risque
Inondation	Risque de crue sur une grande partie de la zone du chantier, celui-ci longeant le Jabron et traversant (cf. AZI)
Incendie	Risque feu de forêt dans les massifs sur les communes mais non cartographié
Séisme	Moyen à modéré, réservoir « Bois de Bûche » en aléa moyen
Canalisations de matières dangereuses	RAS
Cavités souterraines	RAS

Risque	Niveau/type de risque
Installations industrielles	RAS
Installations industrielles rejetant des polluants	RAS
Installations nucléaires	RAS
Sites pollués ou potentiellement pollués	RAS
Présence d'anciens sites industriels et activités de service	RAS
Radon	Faible à moyen
Mouvements de terrain	RAS
Retrait-gonflements des sols argileux	Aléa moyen à fort sur toute la zone du projet, fort pour le site du réservoir

6 INCIDENCES RESULTANT DE LA VULNERABILITE DU PROJET A DES RISQUES D'ACCIDENTS OU DE CATASTROPHES MAJEURS

Aucun risque technologique majeur identifié sur le territoire ne concerne le projet.

Pour les risques naturels, au regard des enjeux et de la conception du projet, les risques Inondation et Feux de forêt ont été retenus pour l'ensemble du projet, ainsi que les risques Séisme et Retrait-gonflement des argiles pour le site du Réservoir.

Une partie de la zone de travaux est couverte par un PPRN et par un PPRT (les deux sur la commune de Sisteron).

Risque naturel	Type / localisation du risque	Niveau de risque	Conséquences	Mesures d'évitement ou de réduction	Bilan des effets après mesures
Inondation	Risque de crues au niveau du Jabron (cf. AZI)	Elevé	<p><i>En phase travaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Risques pour les personnes - Risque de dégâts sur le matériel - Risque de pollution accidentelle <p><i>En phase exploitation :</i> RAS</p>	<p><i>En phase travaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun stockage de matériaux, matériel ou engins dans ou aux abords des cours d'eau. Le cas échéant, sortir les engins du lit des cours d'eau les soirs et week-end. - Surveillance météo. 	Très faible
Incendie	Risque feu de forêt dans les massifs	Modéré	<p><i>En phase travaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Risques pour les personnes - Risque de dégâts sur le matériel - Risque pour le milieu naturel <p><i>En phase exploitation :</i> RAS</p>	<p><i>En phase travaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect de la réglementation départementale en vigueur relative à l'accès aux massifs et à l'emploi du feu, et obligation légale de débroussaillage. - Respect des consignes de sécurité en vigueur : repérer les chemins d'évacuation, les abris, les points d'eau, avertir d'un départ de feu, etc. - Equipement spécifiques (citerne, extincteur...) sur les zones de chantier en limite de massif boisé (réservoir) - Surveillance météo. - Collecte et évacuation des végétaux verts coupés sur les espaces boisés. - Sensibilisation du personnel intervenant sur le chantier. 	Très faible

Risque naturel	Type / localisation du risque	Niveau de risque	Conséquences	Mesures d'évitement ou de réduction	Bilan des effets après mesures
Séisme	Site du Réservoir	moyen	<i>En phase travaux :</i> - Risque de dégâts sur le matériel <i>En phase exploitation :</i> - Destruction / fuite du Réservoir	- Etude géotechnique avant conception - Intégration des prescriptions de l'étude géotechnique pour la conception	Très faible
Retrait-gonflement des argiles	Site du Réservoir	fort	<i>En phase travaux :</i> - Risque de dégâts sur le matériel <i>En phase exploitation :</i> - Destruction / fuite du Réservoir	- Etude géotechnique avant conception - Intégration des prescriptions de l'étude géotechnique pour la conception	Très faible

Suite à la mise en place de mesures d'évitement et de réduction, l'impact résiduel sera très faible en phase chantier et en phase exploitation.

Modalités de suivi des mesures

Contrôle des plans d'aménagement et des consignes par le maître d'œuvre en charge du chantier.

Ainsi la vulnérabilité du site aux risques naturels majeurs ne présente pas d'incidences potentielles notables sur l'environnement du fait notamment d'un suivi attentif des conditions météorologiques en cas d'annonce d'évènement particulier et de la mise à disposition d'éléments de prévention et de protection contre les incendies.

